



**Communiqué suite à la tenue le 16 octobre
du CTL de la DiSI Île-de-France**

« On est plus au temps de la pandémie ! » Voici le point de vue de notre directeur sur la question du télétravail, que nous avons fait ajouter à l'ordre du jour du CTL du 16 octobre. Bien qu'en zone d'alerte maximale, avec couvre-feu et hospitalisations en explosion, rien ne semble émouvoir, ni justifier à ses yeux le recours au télétravail pour une partie des personnels sous sa responsabilité.

Là où la CGT Finances publiques demande la possibilité de recourir au télétravail non conventionné de type P15, pour les agents qui le désirent et qui sont encore aujourd'hui équipés du matériel qu'ils ont déjà utilisé lors du premier confinement, notre directeur répète en boucle que les deux tiers des emplois de notre DiSI ne sont pas éligibles au télétravail conventionné et que nous ne sommes plus en situation de confinement !

C'est un véritable dialogue de sourds !

Devant un danger réel et reconnu, malgré l'impulsion donnée par toutes les autorités du pays, du Président au Directeur Général, et la parution le 7 octobre de la circulaire relative au renforcement du télétravail dans la Fonction publique d'État, notre directeur local nous veut tous dans les transports pour venir effectuer notre travail en présentiel !

Nous vous laissons juges de cette attitude...

**En zone d'alerte maximale, pour la CGT une seule revendication :
Télétravail de type P15 pour tous les agents qui le souhaitent !**